

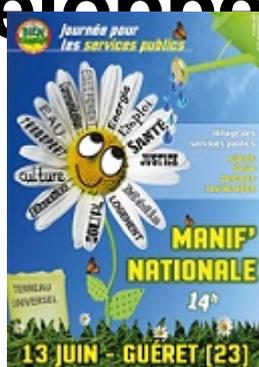


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1038>

13 juin 2015 à Guéret : manifestation nationale pour la reconquête et le développement des services publics

Date de mise en ligne : mardi 23 juin 2015



- Cercles locaux - Guéret (23) -

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

L'Association pour une Constituante était représentée lors de cette journée par son Cercle local accompagné de l'un des adhérents du Cercle de Paris, Christian BERTHIER, qui fut membre d'un certain nombre de collectifs de défense des services publics.



Dans la matinée, celui-ci est intervenu lors des débats qui se tenaient dans l'une des salles de la mairie de Guéret. Devant celle-ci, nous avons également ouvert de nombreuses discussions avec des citoyen(ne)s et distribué les deux tracts ci-joints. Malgré l'esprit de résistance les animant, en dépit de l'énorme travail effectué par certains syndicats, collectifs ou associations auprès des salariés ou des citoyens, beaucoup constatent l'impasse dans laquelle nous sommes, tant le blocage du système politique est évident. Nous avons essayé modestement de faire partager à chacun(e), l'idée qui anime notre Association depuis 2007, à savoir qu'une nouvelle Assemblée constituante élue au suffrage universel, spécialement chargée de rédiger une nouvelle Constitution, permettrait de rétablir la souveraineté populaire et ainsi, de faire aboutir les combats légitimes menés ces dernières années.



Dans l'après-midi, nous étions parmi le cortège des manifestants dans lequel régnait une atmosphère très conviviale et fraternelle.

1er tract - réalisé par Christian BERTHIER

Le Peuple doit vivre. Il va arrêter le saccage de ses acquis sociaux et politiques.

Le 29 mai 2005, le peuple français refusait majoritairement et nettement le projet de prétendue « constitution européenne ». Depuis aucun observateur de bonne foi ne peut nier que les gouvernements et parlements se succèdent sans tenir compte ni de ce refus ni des besoins à satisfaire, ni même des promesses et des programmes sociaux soumis aux électeurs.

L'emploi et le niveau de vie baissent pour le plus grand nombre ; l'État rackette les budgets des collectivités locales et des services sociaux. Il éloigne les élus de proximité et ce ne sont que bruits de guerres et hausse des budgets policiers et militaires.

Les Français n'ont pas voté pour ces politiques. Ils refusent massivement leurs votes aux candidats de tous bords qui s'en réclament par l'abstention ou par le vote blanc, de sorte que la plupart des élus le sont maintenant par moins d'un quart des électeurs. C'est insupportable et ne peut être supporté longtemps par le Peuple.

La présente constitution de la 5e République permet de gouverner contre les trois quart du corps électoral de la Nation dans un coup d'État permanent contre le Peuple.

Depuis 2008, l'Association pour une Constituante alerte les associations d'élus du danger mortel des « lois territoires » concoctées par la commission Balladur. Des « États généraux des collectivités locales » et des « États généraux des services publics » ont été évoqués. Mais les élus sont restés entre eux dans leur tête à tête avec les préfets et le gouvernement. Ils ont oublié d'associer à leur résistance les centaines de milliers de salariés, de citoyens et d'associations qui font concrètement les services publics de proximité. Ils ont rarement et timidement pris à témoin leurs électeurs dont ils tenaient pourtant mandat de défendre leurs intérêts.

Aujourd'hui, l'État ne respecte même plus sa constitution. Il refuse d'indemniser les départements du transfert de 140 000 fonctionnaires techniques d'État : une ardoise de près de 40 milliards. Aiguillonné par l'Union Européenne, le gouvernement prend des dizaines de milliards chaque année aux communes, aux départements, aux budgets sociaux, scolaires et de santé.

Ceci doit cesser ! Le Peuple va se reconstituer en corps, comme en 1789, 1792 et 1945. Au delà des tendances, son immense majorité est matériellement unie par la Sécurité sociale étendue progressivement à toute la protection sociale.

Malgré de très fortes mobilisations populaires comme lors de la contre-réforme touchant aux retraites, en dépit de l'énorme travail effectué par certains syndicats ou associations auprès des salariés ou des citoyens, on ne peut que constater l'impasse dans laquelle nous sommes tant le blocage du système politique est évident. Chaque citoyen, qu'il soit *oui ou non* impliqué dans la chose publique à travers une élection, une association ou un syndicat, doit se poser la question suivante : *pourquoi malgré tout notre investissement et notre énergie, nos combats n'aboutissent-ils pas ?*

Le Peuple doit reprendre ce qu'on lui a volé : le pouvoir !

Une nouvelle Assemblée constituante élue au suffrage universel, spécialement chargée de rédiger une nouvelle Constitution, permettra de rétablir la souveraineté populaire !

Guéret, le 12 juin 2015

www.pouruneconstituante.fr

2me tract - réalisé par le Cercle guérétois

10 ans déjà !

Le 29 mai 2005, les Français ont voté NON au Traité Constitutionnel Européen. Leur vote a ensuite été piétiné lorsque le Parlement a validé le Traité de Lisbonne, jumeau du précédent.

Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker, en tant que président de la Commission européenne, déclare : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens ». On ne peut être plus clair !

Et une nouvelle forfaiture se prépare : le Traité transatlantique - TAFTA - entre l'Union européenne et l'Empire américain qui livrera les citoyens pieds et poings liés au pouvoir des multinationales et des forces financières.

Il est plus que temps de dire « **ASSEZ !** ». Assez de discours convenus sur une démocratie qu'on bafoue à longueur d'année !

NON à la monarchie élective actuelle en France !

OUI à la révocabilité des élus en cours de mandat !

OUI au rétablissement de la souveraineté populaire en France avec une Assemblée constituante élue au suffrage universel !

Contactez le Cercle local de Guéret : cercle.gueret@laposte.net

► Responsable : M. John Groleau (tél : 06 31 87 37 32)

► Coordinateur des cahiers de doléances : M. Yves Pillet (tél : 05 55 80 02 06)

Une Assemblée constituante est une assemblée spécialement chargée de rédiger une nouvelle Constitution.